

Trophées Eau et biodiversité 2023

Fiche Action

Provence Alpes Agglomération : Marathon de la biodiversité

Porteur de l'action

Provence Alpes Agglomération (47 278 habitants)



Contexte

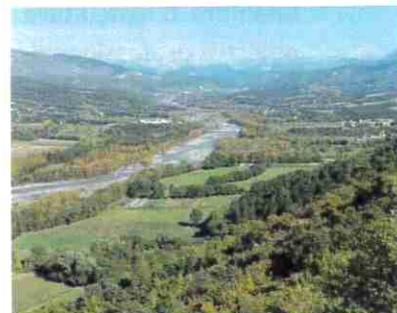
Provence Alpes Agglomération et le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) ont été retenus en 2021 dans le cadre de l'appel à projet « Eau et Biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour l'opération intitulée « le marathon de la biodiversité ».

L'objectif est la création de 10 km de haies et de 10 mares d'ici 2025 au sein de la trame turquoise* du territoire de Provence Alpes Agglomération, afin de créer des corridors écologiques reliant le milieu aquatique et le milieu terrestre

Les mares recèlent une richesse écologique exceptionnelle. Elles sont des lieux de vie et de reproduction pour une flore et une faune diversifiées, abondantes et souvent rares. Les haies sont des composantes du territoire agricole ; elles

présentent de nombreux intérêts environnementaux, agronomiques et économiques pour les exploitations agricoles en plus de leur rôle écologique et de l'intérêt qu'elles constituent pour la biodiversité.

L'échelle de l'agglomération est pertinente pour mener cette opération au regard des différentes unités paysagères qui composent le territoire et il existe un potentiel agro-paysager pour restaurer les continuités écologiques, tout en répondant à l'orientation stratégique « assurer une gestion durable des espaces naturels, forestiers et des zones humides, valoriser et préserver la biodiversité » du Plan climat air énergie territorial (PCAET). Par ailleurs, l'opération s'inscrit dans le contexte de l'élaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides de la vallée de la Bléone porté par le Syndicat Mixte Asse Bléone.



* **Trame Turquoise** : La trame turquoise correspond à l'espace géographique qui permet de connecter l'eau à la terre (interconnexion entre la trame verte et la trame bleue). Il comprend à la fois des espaces naturels secs, humides et aquatiques : pelouses, prairies, forêts alluviales, roselières...

Description de l'action

Au-delà du challenge d'atteindre les 10 km de haies et les 10 mares, le projet permettra également d'engager une dynamique à long terme de sensibilisation à la préservation et à la restauration des haies. Pour cela, l'opération repose sur plusieurs phases qui poseront les bases de cette dynamique à long terme :

- **Phase 1** : Etat des lieux et identification des enjeux
- **Phase 2** : Animation et formation
- **Phase 3** : Implantation des haies
- **Phase 4** : Evaluation et suivi



Ces différentes actions seront accompagnées d'actions de communication.

Formation dispensée par GR CIVAM et Agroopf pour accompagner les projets de plantation de haies (site de Carmejane)

Objectifs

- Restaurer les continuités écologiques au sein de la trame turquoise du territoire de l'agglomération (Bassins versants de La Blanche et de la Bléone, Moyenne Durance et Basse vallée de l'Asse), afin de

favoriser la circulation des espèces inféodées à l'eau dont le cycle de vie dépend aussi des milieux terrestres (exemples : mammifères semi-aquatiques, tortue Cistude d'Europe, libellules, ...).

- Planter 10 km de haies et creuser 10 mares concernant une quinzaine d'agriculteurs d'ici 2025.

Partenariats

- **Provence Alpes Agglomération** : maître d'ouvrage unique, pilotage et coordination du plan en lien avec le CEN PACA.
- **Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)** : réalisation de l'état des lieux et de l'analyse des fonctions de la trame turquoise, identification des enjeux de restauration, définition des caractéristiques écologiques des haies du programme, accompagnement scientifique et mise en place de protocoles de suivi à long terme.
- **Chambre d'agriculture** : lien avec les agriculteurs du territoire et maintien d'une cohérence avec les objectifs professionnels des exploitants.
- **Groupement régional des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (GR CIVAM)** : accompagnement technique des producteurs dans leurs projets de plantation en partenariat avec Agrofoot Scop et intervention lors de journées d'informations organisées par la Chambre d'Agriculture.
- **Société Coopérative de Production AGROOF** : animation auprès des agriculteurs, expertise et accompagnement des travaux dans le cadre de ses missions (promotion, interprétation, communication, animations, formation, etc.).
- **Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)** : construction du cadre et incitation des attributaires (agriculteurs ou autres) à s'engager sur la base du volontariat en leur fournissant l'environnement technique et financier pour replanter.

Financements

- Agence de l'Eau, CEN PACA, Chambre d'agriculture, GR CIVAM, SAFER, autofinancement de PAA.

Résultats

- **Phase 1** : réalisée
 - o Rapport de diagnostic et cartographie de la trame turquoise et des fonctions biologiques et biogéochimiques. Identification des enjeux et priorités de restauration sur les deux territoires.
 - o Elaboration d'un « cahier des charges type » propre à chaque territoire.
 - o Elaboration des cadres contractuels.
 - o Les données d'inventaires seront reversées sur le système d'information du patrimoine naturel (SINP – SILENE). Ces informations géoréférencées seront produites sous fichiers de forme avec une structuration construite selon les référentiels nationaux.
- **Phase 2** : réalisée
 - o 3 réunions d'information territoriales destinées aux agriculteurs (la dernière a eu lieu en octobre) et 1 une formation des agriculteurs sur la plantation de haies.
- **Phase 3** : en cours
 - o 15 diagnostics parcellaires ; 15 projets de plantations finalisés concernant 15 agriculteurs
 - o 10 km de haies et 10 mares créées
- **Phase 4** : à venir
 - o Note de bilan du projet du point de vue agricole
 - o Suivi photographique et indicateurs biologiques (agricole et écologique)
- **Communication** : en cours
 - o Articles à destination du grand public dans la presse et les réseaux sociaux.
 - o Articles destinés aux agriculteurs dans les réseaux spécialisés.